


## **RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

**QUE l'Assemblée nationale, principalement en vue d'améliorer les services de santé, d'éducation et de soutien à la famille, demande au gouvernement fédéral de reconnaître et de corriger le déséquilibre fiscal constaté par le rapport Séguin, en tenant compte de ses recommandations qui dessinent un cadre nouveau pour les relations financières et fiscales au sein de la fédération canadienne, notamment afin que cessent ses interventions dans le champ de compétences des provinces.**

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 7 JUIN 2002.**

**Québec, ce dix-huitième jour de juin 2002**

  
**FRANÇOIS CÔTÉ**  
**Secrétaire général de l'Assemblée nationale**

